

Les plantes invasives en Bretagne

Qu'est ce qu'une plante invasive ?

C'est une espèce exotique, importée généralement pour sa valeur ornementale ou son intérêt économique qui, par sa prolifération, transforme et dégrade les milieux naturels de manière plus ou moins irréversible.

Principales caractéristiques des plantes invasives :

- Elles ont un **développement rapide** et sont très compétitives
- Elles n'ont pas de **parasites ou de consommateurs** connus dans les régions infestées
- Elles colonisent préférentiellement les **milieux perturbés** (invasion rapide des milieux artificialisés, dégradés ou appauvris en espèces).

Les espèces envahissantes ne sont pas forcément des espèces invasives !

Certaines espèces indigènes, comme le roseau, les œnanthes, les épilobes peuvent parfois devenir envahissantes. Ce ne sont pas pour autant des plantes invasives. Le terme « invasives » est réservé aux plantes exotiques qui causent de graves atteintes aux milieux naturels locaux ou à la santé humaine.

Lorsque certains milieux ne sont plus exploités, ils peuvent être colonisés par les orties, les roseaux ou les joncs. Il s'agit d'un processus naturel et généralement réversible, ne mettant en scène que des plantes locales qui ne sont donc pas considérées comme des plantes invasives.

Certaines plantes indigènes en France comme la salicaire sont de véritables pestes végétales dans d'autres pays où elles ont été introduites, alors qu'elles ne posent aucun problème dans nos régions.

Quels problèmes posent les invasives ?

- Disparition d'espèces locales : les végétaux et animaux invasifs concurrencent les espèces locales et mettent parfois en péril la survie de certaines d'entre elles.
- Diminution de la biodiversité générale : elles modifient profondément le milieu et peuvent faire disparaître localement tout ou partie des autres espèces, tant animales que végétales, qui y vivent.
- Transformation des écosystèmes et des paysages : les plantes invasives peuvent aller jusqu'à changer certains paysages. On parle alors d'espèces transformatrices.
- Problèmes de santé publique : certaines plantes invasives (Berce du Caucase, ambroisie...) peuvent s'avérer irritantes pour les voies respiratoires et la peau, voire allergisantes. D'autres comme les élodées peuvent conduire à l'asphyxie des plans d'eau servant à l'alimentation en eau potable.

Mieux vaut prévenir que guérir !

Bien que **certaines plantes invasives soient toujours proposées dans les jardinerie**s, ne les plantez plus ! Préférez des plantes locales ou certaines espèces exotiques peu compétitives qui peuvent fleurir les jardins et les espaces verts sans risque majeur pour l'environnement.

Ne jetez aucun fragment (tige, racine, feuillage) de ces plantes en milieu naturel ou dans une déchetterie : préférez le séchage puis l'incinération !

Veillez à ne pas vous débarrasser n'importe comment de vos déchets d'aquariums. Ne jetez aucun fragment de ces plantes dans le milieu naturel.

Informez votre entourage des risques liés aux plantes invasives, pour la santé et pour l'environnement.

Description des principales plantes invasives de Bretagne

LES PLANTES TERRESTRES

Les Grandes Renouées

Originaires d'Asie, les grandes renouées (*Fallopia japonica* et *sachalinensis*, *Reynoutria*) ont été introduites en Europe au milieu du 19^{ème} siècle et sont responsables d'une baisse importante de la biodiversité, notamment en bordure des rivières. Introduites pour nourrir les animaux, en fait elles ne sont pas broutées !

Ce sont de grandes herbes, à tiges droites, rougeâtres, émergeant directement du sol, pouvant atteindre 3 m de hauteur. Les renouées sont dotées d'une capacité de reproduction très puissante, essentiellement par le développement des tiges souterraines et par bouturage. Elles sont aujourd'hui assez répandues et forment de véritables massifs le long des cours d'eau et des bords de route ou leur développement est multiplié par le fauchage avec des épaveuses.

Leur élimination est difficile : il faut les couper ou arracher plusieurs fois par an pour les épuiser. Il est également possible de bâcher le terrain pour empêcher leur croissance.



L'Herbe de la pampa



L'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) est originaire d'Amérique du Sud. Son nom commun est issu de l'appellation des prairies argentines (pampas). Cette grande graminée vivace forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut et 2 mètres de large. L'espèce est dioïque, c'est à dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des plants différents.

L'Herbe de la pampa est capable de pousser dans une très large gamme de conditions de sols et d'humidité. Elle se développe le plus souvent à partir de plants introduits dans les jardins et colonise les milieux remaniés ou perturbés (talus, friches, remblais, bords de routes et de chemins). Elle se propage ensuite dans de nombreux types d'habitats naturels : zones humides (bords de rivières, berges de marais), prairies, milieux sableux (dunes, arrière-dunes), pelouses, falaises, etc.

Chaque plant femelle peut produire jusqu'à 10 millions de graines fertiles. Elles sont susceptibles d'être éparpillées par le vent dans un rayon de 25 km. La progression de l'espèce peut donc être très rapide !

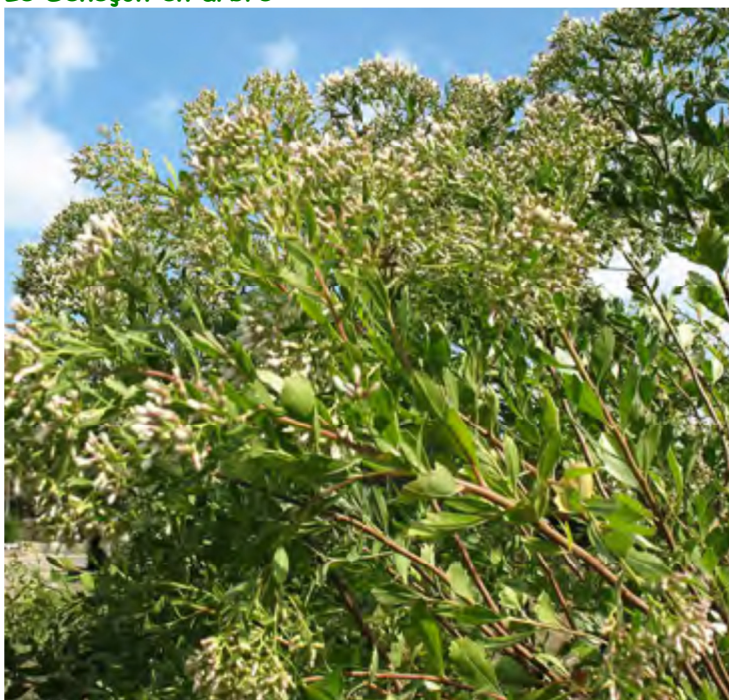
Les Griffes de sorcière

Les Griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*, *Carpobrotus acinaciformis*), belles plantes originaires d'Afrique du Sud ont été introduites en Europe vers la fin du XVII^{ème} siècle. Plantes grasses à feuilles charnues, dotées de magnifiques fleurs roses, rouges ou jaunes, elles sont commercialisées dans presque toutes les jardinerie.

En Bretagne, ces plantes ont ainsi infesté certaines falaises du littoral et des dunes, où les conditions climatiques conviennent bien à leur développement. Elles forment des tapis très denses qui causent la disparition des plantes locales car le moindre fragment de plante bouture très facilement, chaque fruit peut produire 1 000 à 2 000 graines par an et ses fruits sont consommés et dispersés par les animaux. Leurs graines germent mieux après avoir transité par le tube digestif des rongeurs (rats, lapins).



Le Sénéçon en arbre



Originaire de l'Est des Etats-Unis, le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) a été introduit en France dès la fin du XVII^{ème} siècle.

Cet arbuste de la famille des composées, peut atteindre 4 mètres de haut. Il est apprécié pour sa vigueur et sa tolérance aux embruns maritimes. Les pieds mâles et les pieds femelles, distincts, portent un feuillage abondant, vert jaunâtre. En fin d'été, avec l'apparition de très nombreuses fleurs blanc-jaunâtres, les plants femelles prennent un aspect brillant.



Le Sénéçon en arbre tend à s'échapper des secteurs où il a été planté (jardins, haies,...) pour coloniser les milieux alentours. C'est une plante très compétitive qui forme des fourrés très denses, entraînant la disparition des plantes et des communautés animales et végétales locales.. Il est très fréquent en Bretagne du sud

Buddleia du père David ou arbuste aux papillons (*Buddleja davidii*).

Le Buddleia du père David ou arbuste aux papillons (*Buddleja davidii*) est originaire de Chine. C'est un arbuste de 2 à 5 m de hauteur, aux tiges anguleuses, veloutées. Les feuilles sont caduques, vertes ou grisâtes, lancéolées. Le revers est duveteux. Les fleurs très agréablement parfumées (cependant certains peuvent trouver l'odeur nauséabonde, notamment en fin de floraison) sont disposées en panicules denses, terminaux, de 10 à 75 cm de long. C'est une **plante envahissante**, en particulier sur les friches urbaines et le long des routes, canaux, voies ferrées, voire les murs et les trottoirs et dans les milieux artificialisés qu'il colonise facilement.



Cette essence contient des molécules **toxiques** (aucubine en particulier) qui explique que ses feuilles, son écorce et ses racines ne sont pas mangées par la plupart des espèces autochtones où il a été introduit. De plus **sa toxicité pour les poissons** a été confirmée.

Laurier cerise



Le laurier-cerise *Prunus laurocerasus* aussi appelé laurier-amande ou laurier-palme, est originaire d'Arménie. C'est un arbuste appréciant les climats doux fréquemment planté en haies touffues en raison de son feuillage brillant et persistant. Le fruit contenant une graine est une petite drupe, noire à maturité. Les merles le consomment et contribuent à leur dissémination galopante. L'ensemble de **la plante est toxique pour l'homme**. Débordant les parcs, ce laurier a envahi les forêts et son ombrage nuit au développement des autres plantes. Le Conseil Général d'Ille et Vilaine recommande son arrachage.

Rhododendron des parcs

Le rhododendron est une plante bien connue pour sa beauté, mais la variété *ponticum* est une espèce envahissante majeure des climats océaniques, provoquant des dégâts difficilement réversibles dans les milieux forestiers, sa destruction est devenue l'une des priorités de certains parcs, car sa croissance empêche celle des autres espèces. Depuis 2007 le rhododendron pontique fait également partie de la liste des « plantes invasives avérées » de la Bretagne en raison de la grande production de graines, de sa résistance au gel, de sa faible consommation par les animaux et de l'ombrage qui nuit aux autres végétaux. A noter également que **la plante est toxique, y compris le miel issu de ses fleurs**



Le raisin d'Amérique, ou teinturier, ou peste végétative

Son nom vernaculaire du *Phytolacca americana* est suffisamment explicite pour montrer le danger de son expansion en Bretagne. C'est une plante grande et vigoureuse (jusqu'à 3 m), à tiges rougeâtres, grandes feuilles et fleurs blanchâtres en grappes érigées, retombant au fur et à mesure que les fruits mûrissent. La plante pousse dans les secteurs boisés humides, sur les sols en friche ou acides. En hiver, elle disparaît complètement, pour reparaitre vers avril-mai depuis une imposante souche. Cette plante entraîne une baisse de la richesse floristique (elle concurrence et élimine la flore autochtone environnante, sauf la ronce et la fougère)

La toxicité des baies est en principe avérée (mais faible) en raison de leur teneur en saponines, mais la plante est en fait suffisamment toxique pour provoquer la mort chez des gastéropodes, la dinde, le mouton, le porc, la vache, le cheval et l'homme.



PLANTES AQUATIQUES

Plusieurs plantes aquatiques originaires d'Amérique tropicale ont été introduites en Bretagne pour agrémenter les plans d'eau ou les aquariums. Parmi elles, les jussies, le myriophylle du Brésil, la crassule de Helm ou encore plusieurs espèces d'élodées s'avèrent de puissantes invasives en raison de leur capacité à proliférer de manière très rapide et à asphyxier les plans d'eau.

Elles forment des **groupements très denses** dans les eaux stagnantes, les mares et sur les berges de rivières ; les jussies peuvent même coloniser certaines prairies humides, comme en Brière

L'**impact économique** de telles invasions est très lourd : les plantes entravent les activités de pêche, de navigation ; elles peuvent gêner la gestion des réservoirs d'eau potable. **Malgré un faucardage annuel, le canal de Nantes à Brest est envahi par l'élodée, interdisant la navigation**



myriophylle du Brésil



et l'élodée



la jussie, dans un bras mort de la Vilaine, au sud de Guipry. Photos du 22 septembre 2013



Bibliographie

Pour en savoir plus sur les plantes invasives en Bretagne

Une bibliographie très importante existe sur les plantes invasives, quelques références à retenir :

- Site Internet du Conservatoire botanique national de Brest : liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne. Mise à jour juillet 2011
http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/Liste_invasive_bzh.pdf
- Site Internet de Bretagne environnement, Rubrique «espèces invasives» :
Définitions, listes et fiches de présentation d'espèce
<http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/>

à noter également que France Nature Environnement (site <http://www.fne.asso.fr>) relayée en Bretagne par l'association Cotes d'Armor Nature Environnement CANE propose le recensement des actions de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes.